

tenue sous la présidence de Monsieur GRIMAUD, assisté(e)  
de Madame BOUISSET et Madame MEREAU, Conseillères  
En présence de Madame LUCAS, Rapporteure publique  
Madame LATIF, Greffière

**10 heures 30**

01)	<b>DOSSIER N° 2301222</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Karline BOUISSET</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annulation de l'arrêté du 11 janvier 2023 du maire de Toulonjac portant refus de permis de construire n° PC 012 281 22 K 1009 à M. X pour la construction d'un bâtiment artisanal comprenant un atelier de réparation automobile, un bureau et un garage, d'une superficie de 108,50 m2, sur un terrain sis 473 route des Chartreux cadastré section ZH n°33 (12200).	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur X	Maître CARDI Charlotte
<b>Défendeur</b>	COMMUNE DE TOULONJAC	SCP D'AVOCATS SALESSE ET ASSOCIES
02)	<b>DOSSIER N° 2302282</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Karline BOUISSET</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Requête en annulation de l'arrêté du 23 février 2023 par lequel le maire de la commune de Marcillac-Vallon s'est opposé à la déclaration préalable de travaux n°DP 1213823A0001 déposée par M.X pour le projet de percement d'une ouverture et modification d'une fenêtre existante par création de 2 baies et construction de 2 terrasses en bois.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur X	Monsieur X
<b>Défendeur</b>	COMMUNE DE MARCILLAC-VALLON	Maître REYNAUD Julien (Cour)

**10 heures 30**

03)	<b>DOSSIER N° 2302420</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Karline BOUISSET</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Requête tendant à l'annulation de l'arrêté préfectoral PC 046 255 22 F0044 du 1er mars 2023 par lequel la préfète du Lot a refusé au nom de l'Etat à M. X un permis de construire pour la réalisation de 3 bâtiments avec couverture panneaux photovoltaïques sur un terrain sis lieu-dit Les Péluges à St Cirgues (46210)	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur X	Monsieur X
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU LOT COMMUNE DE SAINT-CIRGUES	
04)	<b>DOSSIER N° 2302586</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Karline BOUISSET</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annulation de l'arrêté du 16 mars 2023 du maire de Dieupentale portant opposition à une déclaration préalable n° DP 08204823S0005 pour M. X concernant la division en vue de construire et le détachement d'un lot à construire sur un terrain sis 3 impasse la Garouille (82170).	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur X	Maître DALBIN Thierry (Cour)
<b>Défendeur</b>	COMMUNE DE DIEUPENTALE	SCP COURRECH & ASSOCIES
05)	<b>DOSSIER N° 2407172</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Karline BOUISSET</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	R311-6 - Requête de la Société BORALEX EXTENSION AVIGNONET dirigée contre l'arrêté préfectoral du 24 septembre 2024 par lequel le préfet de la Haute-Garonne a refusé de délivrer au nom de l'Etat le permis de construire à la Société BORALEX EXTENSION AVIGNONET n° PC 031 037 21 A0017 concernant la réalisation d'une centrale solaire au lieu-dit "Marie" sur la commune d'Avignonet-Lauragais, pour un surface plancher créée de 174 m2 avec une puissance installée de 15,44 MWc.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	BORALEX EXTENSION AVIGNONET	SELARL KALLIOPE
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE COMMUNE D'AVIGNONET-LAURAGAIS	

**10 heures 30**

06)	<b>DOSSIER N° 2406818</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Karline BOUISSET</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande l'annulation de la décision d'interdiction de circuler sur le territoire français d'une durée de 24 mois par la préfet de police en date du 4 novembre 2024.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur X	Monsieur X
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DE POLICE BUREAU DU CONTENTIEUX	MME X
07)	<b>DOSSIER N° 2401890</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Marine MEREAU</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Contestation de la décision, en date du 1er février 2024, de l'Agence de services et de paiement (ASP) portant refus de paiement du chèque énergie 2023 (évalué à 176 euros) réclamé par M. X	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur X	Monsieur X
<b>Défendeur</b>	AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT, DELEGATION REGIONALE MIDI-PYRENEES	
08)	<b>DOSSIER N° 2205497</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Marine MEREAU</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annulation de l'arrêté en date du 12/04/2022 par lequel le maire de la commune de Puybegon a refusé de délivrer le permis de construire PC 81 215 21T0014 à M. X pour la construction du logement de fonction de l'exploitant, soit une maison de 106 m2 , ensemble la décision expresse de rejet du recours gracieux en date du 18 juillet 2022.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame X	THESIAS AVOCATS (Cour)
<b>Défendeur</b>	COMMUNE DE PUYBEGON	SCP BOUYSSOU ET ASSOCIES

